

Définition Claveau : (n.m.) Pierre taillée qui compose un linteau de porte, une voûte, une nervure, ou une corniche.

Du latin *clavis* (clef, barre, verrou). Le suffixe *-eau* introduit une idée de réduction. Un claveau est donc littéralement une petite clef. Le terme est ainsi défini par Félibien (*Des principes de l'architecture*) en 1680 : « Claveaux. Ce sont les pierres qui forment le dessus d'une porte ou d'une fenestre quarrée, ou d'une corniche. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation

